



Newsletter 10/2023 de l'ElCom

Berne, le 31 octobre 2023

Forum ElCom 2023 : il reste quelques places

La treizième édition du Forum ElCom aura lieu le vendredi 17 novembre 2023 au Centre Paul Klee à Berne. Différents aspects de la conception des marchés de l'électricité et de l'énergie seront abordés à cette occasion. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir vous présenter un programme intéressant.

« Le marché de l'électricité a-t-il besoin d'une mise à jour ? Conception des marchés de l'électricité et de l'énergie »

12 h 30	Arrivée des participants Café + collation	
13 h 30	Allocution de bienvenue et exposé ElCom	Werner Luginbühl, président de l'ElCom
14 h 00	Premier exposé Repenser le marché de l'électricité, des idées innovantes pour la conception du marché : que fait l'Europe ?	Chloé Le Coq Univ. Paris-Panthéon-Assas / Stockholm School of Economics / Centre on Regulation in Europe
14 h 30	Second exposé Le rôle des bourses dans le contexte d'une nouvelle conception de marché	Ralph Danielski, CEO d'EPEX SPOT
15 h 00	Pause	
15 h 30	Politique énergétique	Albert Rösti, conseiller fédéral
16 h 00	Table ronde Impact des adaptations européennes sur le marché suisse de l'électricité	Jörg Spicker, Senior Strategic Advisor, Swissgrid Ralph Danielski, CEO d'EPEX SPOT Hannes Weigt, économiste spécialisé en énergie, Université de Bâle Cornelia Kawann, Secrétariat technique de l'ElCom Animation : Matthias Finger, ancien membre de l'ElCom
16 h 45	Conclusions et perspectives	Urs Meister, directeur de l'ElCom
17 h 00	Apéritif de réseautage	

Vous pouvez encore vous inscrire. Nous nous réjouissons de votre participation !

[Inscription](#)

Décision de l'ECom concernant le remboursement des frais supplémentaires d'un exploitant de centrale pour l'achat de transformateurs de groupe avec gradateurs de réglage

Lors de son avant-dernière séance, l'ECom a dû examiner pour la première fois, dans le cadre d'une décision, si les coûts d'une mesure utile au réseau et prise par un exploitant de centrale devaient être supportés par ce dernier ou par le gestionnaire de réseau correspondant, en l'occurrence Swissgrid. Concrètement, l'exploitant de centrale avait fait l'acquisition de transformateurs de groupe avec gradateurs de réglage. Dans sa décision, l'ECom est arrivée à la conclusion que les coûts supplémentaires ainsi occasionnés à l'exploitant de la centrale n'étaient à attribuer directement au réseau de transport ni à qualifier de services-système et qu'il ne s'agissait donc pas de coûts imputables au réseau de transport. La législation sur l'approvisionnement en électricité ne contient aucune disposition selon laquelle, en dérogation aux art. 14 et suivants de la LApEI, les gestionnaires de réseau doivent rembourser les coûts occasionnés aux acteurs par la prise de mesures préventives nécessaires pour assurer l'exploitation sûre du réseau, conformément à l'art. 5, al. 1, OApEI. Il incombe donc à l'exploitant de la centrale de supporter lui-même ces coûts supplémentaires. La décision est publiée sur le site Internet de l'ECom.

[Décision](#)

Contact / renseignements :

Antonia Adam, médias et communication
Commission fédérale de l'électricité ECom
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Tél. +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch